

Bac pro aménagements paysagers

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC
BOUTOT Pierre
05.55.25.27.64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

* Avoir entre 16 et 29 ans révolus * Souscrire un contrat d'apprentissage

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve. Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation. Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

Contenu et modalités d'organisation

Capacités générales C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle C3- Développer sa motricité C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques Capacités professionnelles C5- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement C6- Assurer la conduite d'un chantier C7- Réaliser des interventions d'aménagement végétal C8- Mettre en place des infrastructures C9- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Selon planning d'alternance

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Bac pro aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Le Certificat de Spécialisation (CS) est aussi une formation professionnalisante à envisager.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00168982	du 01/09/2020 au 08/07/2022	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	
00223613	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	
00268890	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	

00329608

du 01/09/2023 au
30/06/2025

Voutezac (19)

**CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC**

Non
éligible



00425079

du 26/08/2024 au
03/07/2026

Voutezac (19)

**CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC**

Non
éligible



00513464

du 25/08/2025 au
02/07/2027

Voutezac (19)

**CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC**

Non
éligible

